



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

*Fédération Syndicale Unitaire*

pour l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

Section régionale de Nouvelle-Aquitaine

---

Dax, le 18 juillet 2017

**Objet :** Avenir Enseignement Agricole Public

à Monsieur **Alain ROUSSET**

Président du Conseil Régional

Hôtel de Région

14, rue François de Sourdis

33077 BORDEAUX Cedex

Monsieur le Président,

Vos prises de position sur la politique de formation professionnelle en Nouvelle-Aquitaine ainsi que vos récentes déclarations, notamment devant le Président de la République, de même que les déclarations de Conseillers-ères régionaux-ales devant les Conseils d'Administration des EPLEFPA, sur la primauté de l'apprentissage nous amènent à vous interpeller sur le sujet et à exprimer par ce courrier la position de notre organisation.

Comme vous le savez, les établissements d'enseignement agricole public portent à la fois l'enseignement professionnel par la voie initiale scolaire et par la voie initiale par apprentissage. A ce titre, nous avons eu à saluer les efforts de la Région Aquitaine pour le soutien qu'elle a pu porter aux lycées et aux CFA agricoles publics tant au niveau des investissements financiers qu'au niveau de la promotion et du recrutement.

Cependant votre discours de plus en plus offensif au fil des mois sur le développement de l'apprentissage nous inquiète car aucun débat public sur la légitimité d'un enseignement professionnel basé uniquement sur l'apprentissage n'a eu lieu. Pourtant il existe des différences notables d'exigences pédagogiques et de moyens à mettre en œuvre suivant les métiers enseignés et le niveau des apprenants-es.

Peu à peu la promotion de l'apprentissage se transforme en propagande au service d'une idéologie rétrograde<sup>1</sup> rendant encore plus difficile les discussions objectives et faisant apparaître ce discours comme seule vérité pour l'enseignement professionnel.

Par ailleurs les propositions pédagogiques de mise en œuvre nous inquiètent encore davantage, notamment la mixité des publics dont l'efficacité, là encore, est loin d'être prouvée et qui dans la réalité du terrain crée des difficultés qui tendent à dégrader la qualité générale de l'enseignement.

1 Eduquer et former MEDEF [www.eduquerformer.fr](http://www.eduquerformer.fr)



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

**Fédération Syndicale Unitaire**

pour l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

## Section régionale de Nouvelle-Aquitaine

---

Si l'apprentissage permet une insertion professionnelle plus rapide pour une partie de celles et ceux qui l'ont suivi, ces seuls chiffres ne peuvent pas justifier le choix d'orientation politique que vous proposez. Ainsi, il est impossible d'exclure du débat : l'effet d'essoufflement de cette insertion à long terme pour les apprentis-es, les disparités très grandes qui existent entre les filières et les niveaux de diplômes, les problèmes liés à la discrimination des jeunes (selon le genre et l'origine) dans l'accès aux entreprises, les difficultés rencontrées par les anciens-es apprentis-es lors de leur reconversion de carrière et la qualité de l'enseignement initial qui doit permettre en amont de faciliter cette reconversion.

C'est aussi oublier rapidement que les objectifs de l'enseignement professionnel ne sont pas uniquement utilitaristes et qu'ils ne doivent pas être mus par la seule volonté d'insertion professionnelle immédiate. Aujourd'hui, par des temps de formation en centre très bas (400 heures en CAPa par exemple), ce sont l'éducation à la citoyenneté, l'ouverture culturelle ou les enseignements dits généraux qui sont souvent négligés dans l'enseignement par apprentissage. De la même manière, l'apprentissage, par son ancrage dans les habitudes quotidiennes de l'entreprise, rend plus difficile l'ouverture à l'ensemble des aspects d'un métier, aux techniques alternatives ou innovantes ou encore aux nouvelles préconisations en matière de sécurité et d'hygiène au travail.

D'ailleurs, les résultats aux examens démontrent souvent ces manques sur l'ensemble des enseignements et tous les artifices qui permettent d'atténuer cette tendance, épreuve en CCF, épreuve orale et plus technique et, pire, les tentatives de parcellisation des diplômes en blocs de compétences les cachent mal.

Si le Snetap-FSU reste opposé au travail des plus jeunes et est favorable à une scolarisation jusqu'à 18 ans (*au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans*), il rappelle que de nombreux problèmes restent préoccupants : une insuffisance des moyens de la médecine scolaire, un affaiblissement de la législation sur les moyens de prévention pour la protection des apprentis-es et des stagiaires, une insuffisance des moyens financiers donnés au système judiciaire...

Le Snetap-FSU rappelle que pour les mineurs-es l'apprentissage ne peut être qu'un outil palliatif qui permet dans certains cas de lutter ponctuellement contre le décrochage scolaire. *Sur ces points, l'enseignement initial scolaire, lorsqu'il est correctement doté, est souvent exemplaire et permet d'accueillir sans discrimination tous et toutes les élèves, souvent issus-es des milieux les plus défavorisés. La formation initiale scolaire* joue à plein son rôle de service public en s'adaptant à leurs difficultés scolaires, en leur permettant d'accéder à des formations supérieures et en cherchant à atténuer les disparités sociales. Sa remise en cause est donc des plus hasardeuses et s'appuie uniquement sur une vision idéologique et budgétaire de ce que devrait être



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

**Fédération Syndicale Unitaire**

pour l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

## Section régionale de Nouvelle-Aquitaine

---

l'enseignement professionnel, étayé par une propagande qui affiche l'apprentissage comme la solution miracle, qu'il n'est pas.

C'est pourquoi la profusion de subventions pour améliorer l'image de l'apprentissage, et les différents groupes d'influence qui y participent, pose question. Tout d'abord, cette publicité amène certaines familles, souvent les plus modestes et les moins averties, à favoriser ce type d'enseignement sans que le projet soit réellement mûri. Ainsi, pour les plus jeunes, la maturité physique et psychologique ainsi que la capacité à fournir un travail régulier lui permettant d'aller jusqu'au bout de sa formation sont des critères trop souvent oubliés qui expliquent le nombre important de ruptures de contrat. Ce matraquage médiatique, exercé entre autres par les organisations professionnelles cache mal l'intérêt qu'elles ont à ce que l'apprentissage se développe. Ces intérêts ne sont pas fongibles avec ceux des élèves et des familles. Il existe un véritable danger à laisser tous pouvoirs à des CFA portés par les chambres consulaires, ou le réseau des MFR, sans réel contrôle et qui ne sont pas tenus par les exigences du service public envers les usagers.

Nous tenons à rappeler que les différentes taxes payées pour la formation par ces mêmes entreprises doivent être fléchées sur les enseignements et l'éducation de nos jeunes et n'ont pas vocation à être réinjectées dans les entreprises par le biais de l'apprentissage. Dans l'enseignement agricole public l'intégration des CFA au sein des EPLEFPA gérés par des fonctionnaires indépendants permet de pallier ce risque.

Ensuite, les arguments utilisés sont souvent fallacieux. *Ainsi les pays qui ont basé leur enseignement sur l'apprentissage, souvent cités en exemple, sont structurés pour cet accueil, leur marché de l'emploi s'y prête ou plutôt s'y prêtait et ils sont aujourd'hui confrontés à la volatilité des parcours professionnels et aux difficultés de reconversion des apprentis-es.*

Dans tous les cas, les efforts d'adaptation nécessaires ne sont pas faits actuellement par les entreprises dans notre région alors que cela serait un préalable nécessaire au changement que vous souhaitez. L'obligation morale de trouver des maîtres d'apprentissage avertis, eux mêmes formés ou au moins informés amène forcément à des déceptions des familles participant, entre autres causes, au décrochage des jeunes. Pendant ce temps, alors que l'enseignement professionnel à la sortie de la 3<sup>ème</sup> et jusqu'au BTS souffre de limitation d'effectif au profit de la voie générale, cette propagande fragilise encore plus les lycées des secteurs professionnels les moins attractifs et *amènera à terme à leur fermeture*, obligeant toutes et tous les élèves potentiels à devenir apprentis-es même s'ils ne le souhaitent pas. Ceci est inacceptable car cela revient à sacrifier le choix des jeunes des couches sociales les plus défavorisées.

Enfin la volonté de développer l'apprentissage au forceps dans la région se fait trop souvent avec des exigences budgétaires qui entraînent des perturbations pédagogiques très



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

*Fédération Syndicale Unitaire*

pour l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

## Section régionale de Nouvelle-Aquitaine

---

importantes. Parmi celle-ci, la mixité des publics, c'est-à-dire le mélange des élèves ou étudiants-es et apprentis-es dans la même classe. Dans cette organisation, plébiscitée par vos collaborateurs, les équipes éducatives doivent idéalement organiser les formations pour que l'alternance ne freine pas l'enseignement scolaire mais au contraire contribue à l'échange d'expériences professionnelles. Mais là encore, ce qui semble beau et simple sur le papier entraîne des difficultés importantes de mise en œuvre. L'organisation de l'emploi du temps et les progressions pédagogiques se font souvent au détriment de l'équilibre nécessaire à l'enseignement scolaire, provoquent l'éparpillement de l'individualisation et une dégradation inacceptable de la gestion du groupe classe. Cette proposition est de fait inefficace car le gain pédagogique lorsqu'il est possible est alors bien trop faible par rapport à l'énergie dépensée pour rendre cette mixité possible. Cette dépense d'énergie et la surcharge de travail inhérente se fait au détriment des élèves sous statut scolaire et donc, là encore, des élèves les plus fragiles, ce qui est intolérable. Ensuite la tentation est grande de laisser ces enseignements aux structures privées qui se félicitent des financements supplémentaires obtenus sans que la qualité de leur travail et leurs résultats soient démontrés, loin s'en faut.

Alors que notre région se veut être innovante et réellement efficace, elle se montre sur ce sujet au service d'une vieille idéologie. Celle qui consiste à penser que les entreprises sont les mieux placées pour préparer nos jeunes à leur future vie professionnelle en les enfermant dans des carcans.

Dans cet environnement, l'enseignement agricole public propose une autre méthode plus moderne et plus sécurisante pour le ou la futur-e travailleur-euse. Dans celle-ci, l'apprentissage est remis à sa place mais peut encore être amélioré pour qu'il facilite l'insertion des jeunes aux bons moments de leur projet professionnel. Avant le bac, en renforçant l'outil destiné aux apprenants-es qui ne peuvent plus suivre un enseignement scolaire classique et qui par ce biais atteignent tout de même une formation et sont appuyés-es par des équipes spécialisées avec des moyens conséquents. En post-bac, pour ceux qui le souhaitent, par des formations permettant petit à petit une intégration dans le milieu professionnel local et responsable avec des moyens importants mis en œuvre pour que l'ouverture sur la pluralité des pratiques professionnelles soit maximale et avec un renforcement des enseignements complémentaires. Ainsi le Snetap-FSU demande une augmentation qualitative qui passe par celle du nombre de semaines en centre plutôt qu'une augmentation quantitative de l'apprentissage. Dans cette démarche, le territoire et le secteur professionnel ne sont pas oubliés. Ils participent en accueillant des apprenants-es en stage ou en salariant les apprentis-es et en échangeant en permanence sur les pratiques professionnelles avec les équipes pédagogiques qu'elles soient constituées d'enseignants-es ou de formateurs-rices de CFA. Le tout dans de vraies structures d'enseignement public indépendantes, dont le CFA et le lycée travaillant en harmonie et plaçant le ou la jeune et son avenir en tant que citoyen-ne et professionnel-le au centre de leur réflexion.



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

*Fédération Syndicale Unitaire*

pour l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

## Section régionale de Nouvelle-Aquitaine

---

C'est en renforçant cette vision et peut être en étendant ces principes fondateurs aux autres enseignements professionnels, nous pensons qu'une vraie solution durable peut être trouvée.

La Nouvelle-Aquitaine et les forces économiques de notre région doivent aujourd'hui donner les moyens de mettre en place une politique d'enseignement professionnel réaliste et ambitieuse moins polémique et plus rigoureuse où l'apprentissage peut trouver sa place. Cette politique doit s'appuyer sur les lycées professionnels publics et leurs enseignants-es reconnus-es comme professionnels de l'éducation et qui attendent de pouvoir exercer leur métier posément. Nous faisons le pari que les jeunes de tous milieux s'orienteront alors volontiers vers ces formations, quel que soit leur format, et réussiront en confiance leur insertion dans le monde du travail. Ils pourront poursuivre sereinement leur carrière avec des bases solides en intégrant des formations tout au long de leur vie. Par leur énergie et leur envie, ils ou elles dynamiseront le secteur de métier qui les motive sans que cela soit au détriment de leur éducation, de leur liberté et des principes d'égalité et de citoyenneté qui fondent notre action de service public.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alain GODOT – Gérard GAGNA – Yannick LE BLANC

Co-secrétaires régionaux SNETAP Nouvelle-Aquitaine